"SOGEPHI"
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 €
Siège social : 15 bis, Avenue de la Fontenelle
88000 - EPINAL

RCS EPINAL 756 800 983

* * *

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 24 JUIN 2010

- EXTRAIT -

.../...

SIXIEME DECISION – MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'actionnaire unique, prenant acte que les mandats de **CABINET CORNET PRECHEUR & ASSOCIES,,** Commissaire aux Comptes titulaire, et de **Madame Christine JUNGLING,** Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration, décide de nommer :

- En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement du CABINET CORNET PRECHEUR ET ASSOCIES :

Monsieur Sylvain EHRET
résident professionnellement 59 Rue Victor Schoelcher
68200 MULHOUSE

pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appeler à statuer sur les comptes de l'exercice normalement clos le 31 décembre 2015.

- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement Madame Christine JUNGLING :

Monsieur Thomas BITSCH
résident professionnellement 59 Rue Victor Schoelcher
68200 MULHOUSE

pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appeler à statuer sur les comptes de l'exercice normalement clos le 31 décembre 2015.

Monsieur Sylvain EHRET et Monsieur Thomas BITSCH ont accepté le mandat de Commissaire aux comptes titulaire et Commissaire aux comptes suppléant après avoir déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice des mandats qui viennent de leur être proposés.

SEPTIEME DECISION - POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt.

.../...

